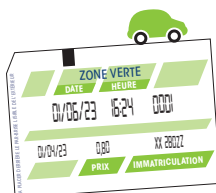
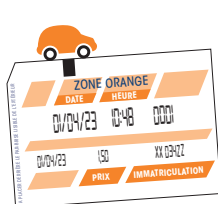


GUIDE DU STATIONNEMENT GRATUIT & PAYANT



ORANGE , **VERTE** & **PORT**

3 ZONES DE STATIONNEMENT PAYANTES ET DES ARRÊTS MINUTES POUR :

- Favoriser** la rotation des véhicules
- Faciliter** l'accès aux commerces
- Optimiser** le stationnement
- Améliorer** la qualité de vie

LES ZONES & TARIFS

P ZONE ORANGE CENTRE-VILLE PORT

Zone payante toute l'année avec 1 heure gratuite

du 01/04 au 30/09 ▶ de 9h à 22h

DU 01/10 AU 31/03 ▶ de 9h à 19h



1 heure gratuite puis **1,50 € / 1 h**



2 ZONES VERTES

P CENTRE-VILLE PORT & POINT ZÉRO

Zone payante du 01/04 au 30/09 ▶ de 9h à 22h

Gratuite du 01/10 au 31/03

P COUCHANT & GRAND TRAVERS

Zone payante du 01/06 au 30/09 ▶ de 9h à 22h

Gratuite du 01/10 au 31/05



0,80 € / 1 h



P STATIONNEZ FACILE AVEC VOTRE MOBILE !

EN ZONES VERTES OU ZONE ORANGE

Vous pouvez payer votre stationnement ou votre abonnement sans même vous rendre à l'horodateur !

1.

Avec "Flowbird" je géolocalise mon stationnement

2.

Je choisis ma durée de stationnement et je paye en ligne

3.

Je reçois une alerte pour prolonger si besoin mon ticket



flowbird.
TÉLÉCHARGEMENT
GRATUIT



P ZONE GRATUITE PARKINGS GRATUITS

Emplacements gratuits toute l'année



GRATUIT

P ARRÊT MINUTE DANS TOUS LES QUARTIERS

Emplacements gratuits toute l'année pendant 15 minutes maximum, par borne ou par disque



15 MINUTES GRATUITES

P ZONE À DISQUE ZONE GRATUITE LIMITÉE

Emplacements gratuits toute l'année pendant 1h30 maximum, par disque



1h30 GRATUITE

P ZONE PARKING PORT PARKINGS PORT FAGES & PORT TABARLY

Zone payante toute l'année 24h/24.

Gratuit pour les plaisanciers & Pass Pro Port*

* Dans la limite de 5h consécutives, puis tarif en vigueur.

Forfait perte de ticket : 30€



1,60 € / 1 h

P ARRÊT MINUTE PLAISANCIER QUAI POMPIDOU

Emplacements gratuits pendant 40 minutes maximum pour les plaisanciers & Pass Pro Port



40 min gratuites puis 1,50 € / ¼ h

P PARKINGS PLAISANCIERS PLAISANCIERS & PASS PRO

Zones gratuites pour les plaisanciers & les Pass Pro Port



LES ABONNEMENTS

ZONES VERTES OU ZONE ORANGE

Suite à votre inscription à la Police Municipale ou par mail à : stationnement@lagrandemotte.fr, vous bénéficierez des différents abonnements à l'horodateur après la saisie du numéro d'immatriculation de votre véhicule. Les abonnements sont payables à l'horodateur en espèce, par carte bancaire ou sur l'application Flowbird. Le ticket délivré par l'horodateur doit être placé de manière visible sur le tableau de bord, sous le pare-brise ; aucun duplicata de ticket ne sera délivré en cas de perte.

Plus d'information sur :
lagrandemotte.fr



ABONNEMENTS RÉSIDENTS

RÉSIDENT ZONE VERTE

1 abonnement par véhicule, valable uniquement pour la zone verte.

Inscription obligatoire, justificatifs : taxe foncière + copie de la carte grise

Le mois : **20 €**

RÉSIDENT ZONE ORANGE

1 abonnement par véhicule, valable pour les 2 zones.

Payable uniquement par carte bancaire

Inscription obligatoire, justificatifs : taxe foncière + copie de la carte grise

Le mois : **90 €**

ABONNEMENT TOURISTES

SEMAINE ZONE VERTE

1 abonnement par véhicule, valable uniquement pour la zone verte.

Aucun pré-enregistrement - Accessible directement à l'horodateur.

La semaine : **45 €**

ABONNEMENTS PROFESSIONNELS

COMMERÇANT

4 abonnements possibles, valables uniquement pour la zone verte.

Inscription obligatoire, justificatifs : Kbis + copie de la carte grise

Le mois : **20 €**

PROFESSIONNEL DE SANTÉ

1 abonnement par véhicule, valable uniquement pour la zone verte.

Inscription obligatoire, justificatifs : justificatif de profession + copie de la carte grise

Le mois : **20 €**

PROFESSIONNEL DE SERVICE

1 abonnement par véhicule avec plusieurs droits possibles, valable pour les 2 zones. Payable uniquement par carte bancaire

Inscription obligatoire, justificatifs : justificatif de profession + copie de la carte grise

La journée : **6 €**

ZONES PORT

Suite à votre inscription à l'accueil de la Capitainerie du Port, une carte d'accès "Pass Pro" vous sera délivrée. Cette carte vous permettra d'accéder à l'ensemble des parkings et structures du Port, dans la limite de 5 heures consécutives ; au-delà de ce temps, le paiement devra être effectué selon les tarifs en vigueur.

Plus d'information sur :
portdelagrandemotte.fr



À partir du 1^{er} juillet 2023

ABONNEMENTS PASS PRO PORT

COMMERÇANTS DU PORT

1 abonnement possible par commerce.

Inscription obligatoire.

L'année : **120 €**

PROFESSIONNELS DU NAUTISME DE LA GRANDE MOTTE

20 abonnements possibles par entreprise.

Inscription obligatoire.

L'année : **120 €**

PROFESSIONNELS DU NAUTISME EXTÉRIEURS

5 abonnements possibles par entreprise.

Inscription obligatoire.

La semaine : **20 €**

Le mois : **50 €**

L'année : **200 €**

LÉGENDE



Stationnement payant
ZONE VERTE



Stationnement payant
ZONE ORANGE



Stationnement payant
ZONE PARKING PORT



ARRÊTS MINUTES : 40 MIN
maximum pour plaisancier
et Pass Pro Port uniquement



Stationnement **PLAISANCIER**
ET **PASS PRO** uniquement



ZONE GRATUITE
et nombre de places



ZONE À DISQUE - 1h30
maximum par disque bleu



45 MINUTES GRATUITES par
disque bleu en période scolaire



ARRÊTS MINUTES : 15 MIN
maximum par borne ou par disque



ZONE GRATUITE du 01/10 au
31/03 côté Port du Quai Pompidou



BORNE DE RECHARGE
pour véhicule électrique



PARKING DU
GRAND TRAVERS

FPS - FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT

Forfait de Post-Stationnement (FPS) de 30€ en cas de non-paiement ou de perte de ticket. Si vous dépassez votre durée de stationnement, le FPS dû est minoré du paiement payé.

Pour exemple : 30 € - 1,5 € payé = 28,50 € de FPS.

L'avis de paiement du FPS est notifié par voie postale et devra être réglé dans les 3 mois via : <https://lagrandemotte.portailcitoyen.eu/>.

À défaut, il fera l'objet d'une majoration.



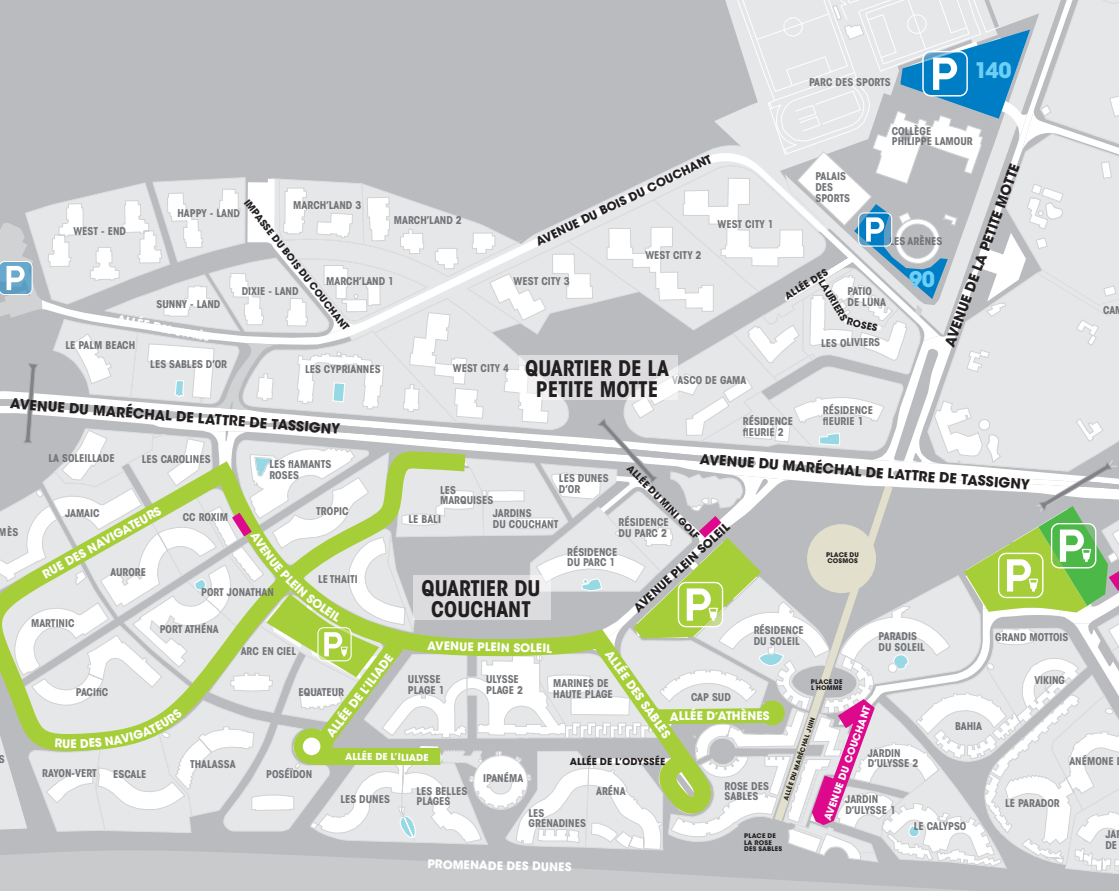
STATIONNEZ FACILE AVEC VOTRE MOBILE ! EN ZONES VERTES OU ZONE ORANGE

Vous pouvez payer votre stationnement ou votre abonnement sans même vous rendre à l'horodateur mais en utilisant une application mobile, téléchargeable sur votre téléphone, qui suivra les mêmes étapes que sur l'horodateur.



flowbird.
TÉLÉCHÈGEMENT
GRATUIT





CMI / CES : STATIONNEMENT POUR PERSONNE HANDICAPÉE*

Les titulaires d'une carte mobilité inclusion CMI portant la mention "stationnement pour personnes handicapées" ou de la carte européenne de stationnement CES peuvent stationner gratuitement sur toutes les places payantes ouvertes au public*, qu'elles soient matérialisées pour les personnes handicapées ou pas. Pour profiter de la gratuité, elle doit être apposée en évidence derrière le pare-brise. La mairie de La Grande Motte, pour faciliter cette mesure, a mis en place un dispositif d'enregistrement des personnes titulaires de ce type de cartes. Pour cela, merci d'adresser le certificat d'immatriculation du véhicule utilisé et la carte CMI ou CES par courriel à stationnement@lagrandemotte.fr ou encore de se rendre au poste de police municipale afin de se faire enregistrer.

*Ne s'applique pas aux parkings du Port.



ZONE PARKING PORT PARKINGS PORT FAGES & PORT TABARLY

Zone payante toute l'année 24h/24.

Gratuite pour les plaisanciers & Pass Pro Port*

* Dans la limite de 5h consécutives, puis tarif en vigueur.

Forfait perte de ticket : 30€



1,60 € / 1 h

ARRÊT MINUTE PLAISANCIER QUAI POMPIDOU

Emplacements gratuits pendant 40 minutes maximum pour les plaisanciers & Pass Pro Port



40 min gratuites puis 1,50 € / ¼ h

PARKINGS PLAISANCIERS PLAISANCIERS & PASS PRO

Zones gratuites pour les plaisanciers & les Pass Pro Port





P
Ouverture
partielle en
juin 2023

2 ZONES VERTES

P **CENTRE-VILLE PORT & POINT ZÉRO**
Zone payante du 01/04 au 30/09 ▶ de 9h à 22h
Gratuite du 01/10 au 31/03

P **COUCHANT & GRAND TRAVERS**
Zone payante du 01/06 au 30/09 ▶ de 9h à 22h
Gratuite du 01/10 au 31/03

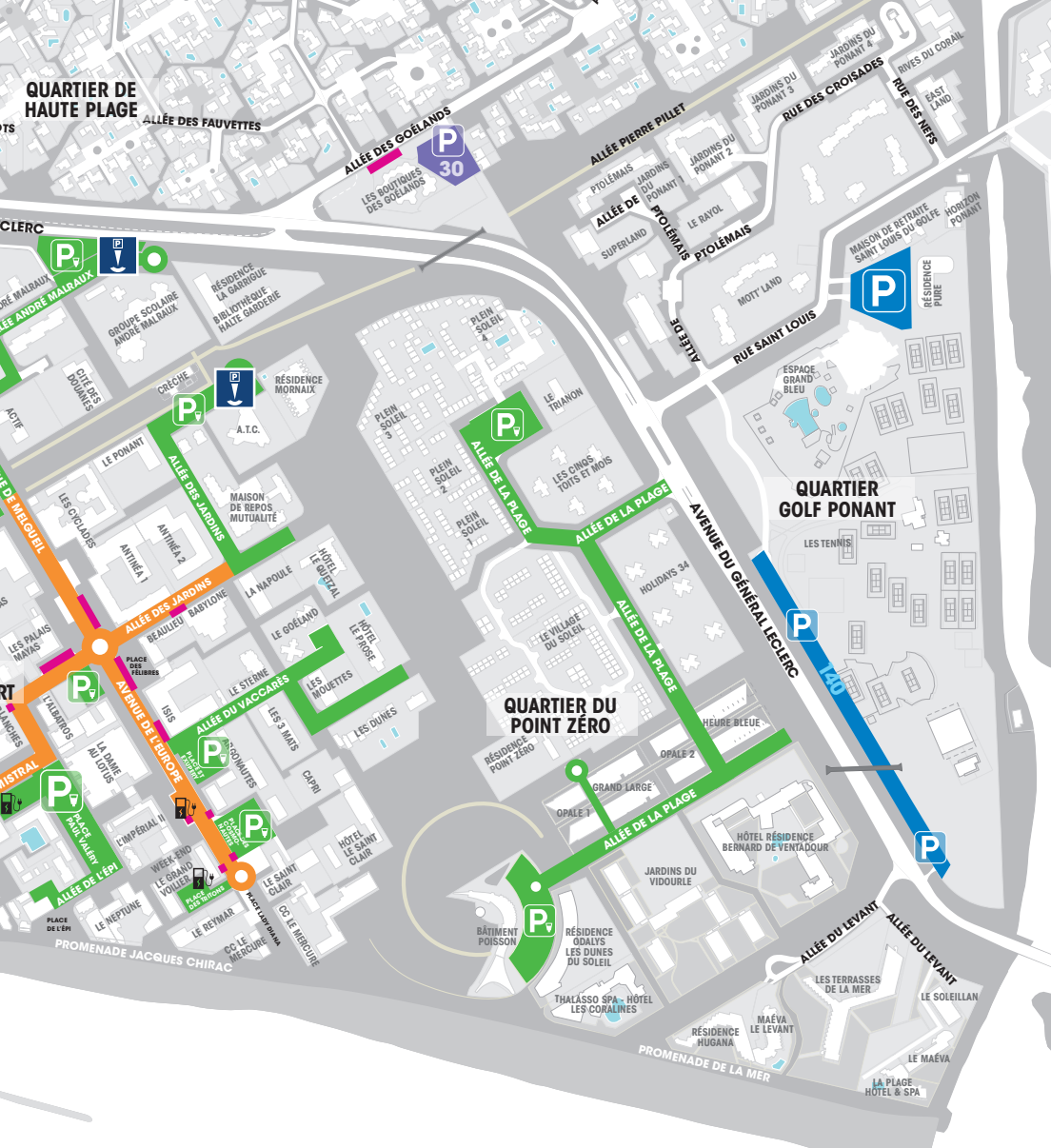
 **0,80 € / 1 h**

P **ZONE ORANGE**
CENTRE-VILLE PORT

Zone payante toute l'année avec 1 heure gratuite
du 01/04 au 30/09 ▶ de 9h à 22h
DU 01/10 AU 31/03 ▶ de 9h à 19h


 **1 heure gratuite puis 1,50 € / 1 h**





ARRÊT MINUTE
DANS TOUS LES QUARTIERS

Emplacements **gratuits** toute l'année pendant **15 minutes maximum**, par borne ou par disque

 **15 MINUTES GRATUITES**

P ZONE GRATUITE
PARKINGS GRATUITS

Emplacements **gratuits** toute l'année

 **GRATUIT**

P ZONE À DISQUE
ZONE GRATUITE LIMITÉE

Emplacements **gratuits** toute l'année pendant **1h30 maximum**, par disque

 **1h30 GRATUITE**

FPS, le Forfait de Post-Stationnement zones vertes ou zone orange

Forfait de Post-Stationnement (FPS) de 30 € en cas de non-paiement ou de perte de ticket. L'avis de paiement du FPS est notifié par voie postale et devra être réglé dans les 3 mois via <https://lagrandemotte.portailcitoyen.eu/>.

RENSEIGNEMENTS

POLICE MUNICIPALE

Place du 1^{er} Octobre 1974

De 9h à 12h et de 14h à 17h

 **04 67 12 22 22**

stationnement@lagrandemotte.fr

lagrandemotte.fr



PORT DE PLAISANCE

Capitainerie du Port

De 8h à 18h

 **04 67 56 50 06**

capitainerie@lagrandemotte.fr

portdelagrandemotte.fr



LA
GRANDE
MOTTE